

Prise en charge des frais de déplacement, location de véhicule, financement du permis de conduire, ...
L'ensemble des solutions proposées sont soumises à différents critères (ressources, statut demandeur d'emploi ou autres...).

Les aides liées à la location

- Pour les intérimaires : les solutions du [Fastt](#)

Les aides liées au financement du permis de conduire

- [Le permis à 1 euro](#)

Les aides liées à la recherche d'emploi

Pôle emploi met à disposition, des personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, différentes aides, chacune soumises à des conditions d'éligibilités.

Pour solliciter l'aide, le demandeur d'emploi doit se rapprocher de son conseiller.

- [Aide au déplacement](#) dans le cadre de la recherche d'emploi
- Dans le cadre d'un entretien d'embauche, loin du domicile, possibilité d'hébergement la veille par l'intermédiaire du [réseau SAM](#) (solidarité, accueil, mobilité).

Les aides liées aux frais de déplacement, de déménagement ou de double résidence.

- salarié :
 - remboursement des frais de transport domicile – travail par l'employeur [privé](#) ou [public](#)
 - les organismes collecteurs, le [CIL mieux se loger](#) et [Solendi](#)
- intérimaire : [Fonds d'action sociale du travail temporaire \(FASTT\)](#)
- demandeur d'emploi : [Pôle emploi](#)
- moins de 30 ans : les organismes collecteurs 1% logement, le [CIL mieux se loger](#) et [Solendi](#) proposent également des aides spécifiques à destination des jeunes

Aides transversales à tous ces champs

- **L'APRE départementale** pour les bénéficiaires du RSA Socle ou ayant repris une activité de moins de 6 mois. Cette aide s'inscrit dans un parcours et ne peut donc être déclenchée que par le référent unique de la personne.

Consultez les documents suivants :

Documents



- [Tableau aides APRE](#) (.pdf - 451.55 ko)
- [Plaquette de présentation APRE \(uniquement pour les professionnels\)](#) (.pdf - 1.58 mo)

- **Le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)** : Dispositif à destination des jeunes de 18 à 25 ans en difficultés d'insertion sociale et professionnelle

Consultez la plaquette ci-dessous :

Documents

- [Plaquette Fond d'Aide aux Jeunes](#) (.pdf - 525.12 ko)

Document à consulter

- la Mission Locale Angevine (MLA), en partenariat avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la ville d'Angers a élaboré [un guide "ressource"](#). Ce guide, à destination des acteurs de l'accompagnement reprend les dispositifs d'aide possibles au niveau national, Départemental mais également et surtout les aides mobilisables sur l'agglomération angevine.